

Projet de réforme de la formation des enseignants

Communiqué de la SoPHAU et de l'AHMUF

Après un an d'instabilité gouvernementale, les gouvernements successifs nommés par le Président de la République ont entretenu l'inquiétude et le découragement à tous les niveaux de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La conférence donnée vendredi 28 mars par le Premier ministre et la ministre de l'EN et de l'ESR n'a rien dissipé, venant au contraire confirmer les craintes et réitérer des méthodes gouvernementales alliant absence de concertation, surdité et mépris.

Dès le vendredi 28, le site web du ministère affichait la réforme présentée le matin même par les deux ministres. Le décret est rédigé et sur le point d'être publié. « Ce qui doit être fait pour la rentrée » a été listé par la ministre d'État et les nouveaux concours doivent être en place dès la session 2026. Dans ce contexte, les « groupes de travail » annoncés pour avril et mai prêteraient à sourire si le moment n'était pas à la colère.

Parée d'atours attractifs en apparence (statut d'élève fonctionnaire et de fonctionnaire stagiaire pour les lauréats en formation en master, assorti d'une rémunération : le smic en M1 et 400€ de plus en M2), la « refondation de l'école » annoncée est le coup de grâce porté au service public d'éducation.

Le discours officiel prétend avoir le souci de réduire les inégalités et d'actionner l'ascenseur social en réaffirmant le rôle essentiel de l'acquisition de l'écrit et vouloir améliorer la formation des enseignants. La réalité du projet est tout autre :

- en plaçant les concours en L3, on réduit de fait la formation disciplinaire des candidats : les concours, passés entre février et mars selon les disciplines, impliquent un niveau Bac + 2 (et non pas Bac + 3 comme cela est répété fallacieusement) ;
- la licence pluridisciplinaire pour la préparation à l'enseignement en premier degré (LPE : licence du professorat des écoles), envisagée à partir de la rentrée de 2026 comme « la formation à l'exercice du métier » et « l'approfondissement des connaissances fondamentales pour enseigner », annonce une formation de saupoudrage, minimaliste en matière de savoirs et qui risque de fourvoyer les étudiants dans un parcours tubulaire sans réorientation possible ;
- le silence sur la formation des étudiants qui se destinent au second degré laisse craindre le projet d'une licence équivalant à la LPE et, à terme, une formation unique pour les deux degrés, d'autant plus qu'en master, « les enseignements en inter-degré seront favorisés » ;
- l'objectif affiché d'« élever le niveau de formation » et de donner en master aux lauréats des concours « le temps et les moyens de se former » ne parvient pas à cacher l'absence d'ambition intellectuelle à leur sujet : outre les enseignements de didactique, les lauréats devront faire en M1 12 semaines de stage d'observation alors que les M2 seront placés en responsabilité devant une classe pour 50% du temps de leur formation ; où trouveront-ils le temps d'acquérir le savoir scientifique indispensable à la transmission ? Ils ne seront en tout cas pas surchargés par un mémoire scientifique, remplacé par un simple rapport de stage, guère propice au retour réflexif et critique sur leur savoir.
- la réduction drastique du disciplinaire dans la formation au profit de la connaissance des « réalités du terrain » est corroborée par le renforcement d'intervenants du second degré et la disparition presque complète, dans le processus, du rôle des universités.

Le projet intitulé « Refondation de l'école » vise clairement à vider l'Éducation de toute ambition intellectuelle, scientifique et culturelle et à enfermer les enseignants dans des programmes scolaires qui limitent le champ du savoir.

La SoPHAU et l'AHMUF ne peuvent souscrire au projet du gouvernement d'« adapter le contenu de la formation aux attentes du réel du métier » (F. Bayrou). « Redonner l'envie d'enseigner », « rendre toute son ambition à notre école » (É. Borne), ce serait bien plutôt élever le niveau des savoirs, améliorer le taux d'encadrement, augmenter les moyens et les recrutements, assurer l'égalité d'accès aux formations en tout point du territoire, rattraper le décrochage des salaires du public par rapport au privé et aux autres pays européens, garantir en définitive des conditions d'enseignement dignes et sereines pour tous et de véritables perspectives de carrière pour les enseignants.

C'est de cette manière que l'on pourra revaloriser le rôle social et l'image de la fonction enseignante en France.

Paris, le 31/03/2025

SoPHAU : Société des professeurs d'histoire ancienne de l'Université
AHMUF : Association des historiens modernistes des universités françaises